

M. Douglas: Étant donné que les prix augmentent déjà au Canada, j'aimerais demander quelles mesures prend le gouvernement pour s'assurer que la demande croissante de pétrole canadien aux États-Unis ne sert pas d'excuse pour augmenter de façon injustifiable le prix du pétrole canadien à la consommation dans notre pays.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je pense que le gouvernement de l'Alberta serait d'avis que ce produit doit continuer d'augmenter de valeur tout comme les autres produits de notre pays. A l'heure actuelle, nous n'envisageons de prendre aucune mesure en ce qui concerne les prix, bien que nous surveillions très attentivement l'incidence que peut avoir la demande américaine sur les prix du marché canadien.

M. Douglas: Le gouvernement a-t-il fait, ou a-t-il l'intention de faire, une étude sur le taux de croissance des réserves de pétrole brut, et a-t-il la preuve qu'elles seront suffisantes pour empêcher une pénurie de pétrole au Canada dans un avenir immédiat?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, cette question a été mise à l'étude. Laissant de côté pour le moment la question des sables bitumineux, je crois ne pas me tromper en disant que nos réserves de pétrole dans les plaines centrales ne se sont pas développées ces dernières années. De toute évidence, je pense que ce seront les sables bitumineux et le pétrole des régions éloignées qui permettront à l'avenir de répondre à la demande canadienne. La question des approvisionnements est un des problèmes que l'Office est en train d'examiner et dont nous avons parlé la semaine dernière. Nous l'étudions de près pour assurer aux raffineries canadiennes la priorité en matière de production canadienne véritable.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LA RÉACTION AMÉRICAINE À LA NOTE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Quelle réponse le gouvernement du Canada a-t-il reçue de l'administration des États-Unis ou de son secrétaire d'État à la motion adoptée par la Chambre vendredi dernier concernant le Vietnam?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le sénateur Martin a remis le texte de cette résolution au secrétaire d'État américain quand il est allé au service funèbre du président Truman. L'ambassade en a également fait parvenir une copie au secrétariat d'État. Nous n'avons encore reçu aucune réponse.

Questions orales

Le très hon. M. Diefenbaker: L'administration des États-Unis a-t-elle communiqué avec l'ambassade canadienne à ce sujet? En répondant à cette question, le ministre pourrait-il nous dire si les États-Unis ont répondu aux nombreuses instances que sont censés avoir présentées le premier ministre et d'autres membres du gouvernement aux États-Unis au cours des deux semaines qui ont précédé l'adoption de la motion?

L'hon. M. Sharp: Non, Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore reçu de réponses.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai une autre question à poser, Monsieur l'Orateur. J'ai demandé l'autre jour si le ministre ferait part à la Chambre des diverses instances que le gouvernement est censé avoir présentées et il m'a répondu qu'il était nécessaire d'en obtenir la permission de l'administration des États-Unis, point sur lequel je suis d'accord. Le ministre a-t-il demandé cette permission pour que ces choses illusoire puissent être produites?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le très honorable député a omis une partie de ma réponse l'autre jour; j'avais dit que nous n'avions pas l'intention de demander au gouvernement américain de révéler ces messages. Nous sommes d'avis qu'il est important de maintenir le caractère confidentiel des échanges diplomatiques entre les deux gouvernements. Toutefois, je suis disposé à répondre aux questions qui pourraient porter sur le fond de ces instances.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, le ministre n'a jamais été si totalement oublieux des faits. Il a dit l'autre jour qu'il le ferait s'il pouvait obtenir le consentement des États-Unis; je viens de lui demander s'il l'a fait. Est-ce parce que de telles instances n'ont pas été présentées que le ministre se montre si réticent?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, d'après les journaux de ce matin, il ressort que les États-Unis ont reçu de telles instances et qu'ils l'ont admis.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION BRYDEN

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au président du Conseil du Trésor une question dans le genre de celles qui l'ont amené à déclarer tout à l'heure qu'il se voulait plus instructif. Cela dit, quand se propose-t-il de soumettre à l'attention des députés le rapport de la Commission Bryden?

• (1140)

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je crois que ce qu'on est convenu d'appeler le rapport de la Commission Bryden ne relève pas de ma compétence.